



CTMEN du 6 mai 2021 Déclaration liminaire

Une nouvelle période vient de commencer : quelque chose comme une huitième rentrée pour l'année 2020-2021. Quel sens donner à cette période ? Le cap fixé pour le système éducatif reste dans le brouillard... tant les objectifs restent nombreux, non priorisés et pas toujours compatibles entre eux.

Le premier point que nous aborderons est l'arrivée des autotests. Accompagnée d'une stratégie claire et réaliste, elle pourrait contribuer à la sécurisation de la reprise en présentiel. Toutefois, cette mesure phare et largement médiatisée est inégale sur les territoires. Nos remontées de terrain font état d'une distribution chaotique particulièrement en lien avec une difficulté à avoir autant d'autotests que de personnels. Certaines régions semblent mieux dotées, et d'autres en pénurie. Les personnels AED et AESH dont la distanciation avec les élèves est difficile à mettre en place sont souvent les oubliés des distributions. Dans les collèges et lycées, le conditionnement des autotests impose de fait de ne pas en distribuer à tous les personnels. Dans certaines circonscriptions, la pénurie actuelle ou redoutée amène à demander aux collègues de ne se tester que s'ils sont symptomatiques ce qui est en contradiction totale avec la stratégie présentée par le gouvernement.

Mais surtout, l'incroyable complexité du protocole pour déployer les autotests auprès des lycéens et lycéennes et ses difficultés de mise en place ne sont pas tenables dans le contexte de cette nouvelle rentrée. D'ores et déjà, le Sgen-CFDT, le Snpden-UNSA et ID-FO vous ont fait savoir qu'il n'est pas question de les mettre en place : nous n'en avons ni le temps ni les moyens humains. Le conseil scientifique préconise désormais la réalisation des autotests en famille. Il est temps de revoir les consignes sur le sujet.

Concernant les tests salivaires auprès des élèves, là encore, les annonces nationales tardent à se mettre en place même si nous notons quelques avancées positives pour en faciliter la mise en œuvre.

Toujours concernant le contexte sanitaire, nous renouvelons ce jour quelques une de nos revendications :

- l'élargissement de l'accès à la vaccination ;
- l'équipement des personnels en masques chirurgicaux, et FFP2 pour celles et ceux qui travaillent au contact d'élèves ne portant pas le masque, ou la création d'une prime d'équipement spéciale couvrant les frais à engager pour pouvoir disposer de masques couvrant le temps de travail et de déplacement domicile - travail ;
- l'équipement des établissements en capteurs de CO2 et purificateurs d'air en complément des travaux de rénovation nécessaires ;
- une définition claire des cas contacts pour les personnels ;
- une réelle démarche de prévention : l'application mécanique des gestes barrières n'est pas suffisante pour faire face à l'épidémie dans la durée.

La réalité du terrain fait que le protocole sanitaire n'est pas toujours applicable ni appliqué : nous pensons aux départements et régions en dehors de la métropole puisque la dernière FAQ sortie le 1er mai parle de **"Mesures applicables au territoire métropolitain"**. Des flous persistent autour de l'école inclusive et des classes d'Ulis par exemple, et pour le 1er degré, sans oublier le doute autour du maintien des voyages scolaires du mois prochain.

Dans le même temps, c'est donc ce 5 mai, soit quelques semaines avant les épreuves, que les collègues auront appris comment les examens vont se dérouler. Si la pression certificative est un peu allégée avec les aménagements annoncés hier par le ministre, les épreuves terminales auront bien lieu. Le nouveau baccalauréat, qui s'organise sur deux ans, demande un investissement considérable tant des équipes enseignantes que des équipes de direction. Elles ne sont pas prêtes à être aussi mal traitées que l'année dernière. L'administration doit faire un geste fort. Pour le Sgen-CFDT, les indemnités dues au titre de l'organisation des épreuves, du secrétariat lié à l'examen doivent être versées. La charge de travail est conséquente et doit être reconnue.

De manière générale, les indemnités liées aux examens ne sont toujours pas adaptées à la nouvelle architecture du baccalauréat. Ce chantier doit être conduit dans les mois qui viennent afin que dès l'année prochaine tous les personnels concernés par le déroulement des examens connaissent le cadre de reconnaissance de l'ensemble du travail lié au baccalauréat, cela ne se limite pas à la question de la rémunération de la correction des copies et de la passation des oraux.

L'année prochaine se profile. Personne ne peut imaginer qu'elle sera une année normale. Toute la population ne sera pas vaccinée, les gestes barrières s'imposeront encore et nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux variants. Il s'agira, au mieux, de remettre en route une machine fortement atteinte par les dégâts collatéraux de la crise sanitaire. Il est donc nécessaire de préparer la rentrée prochaine... Pour le Sgen-CFDT, il serait inconcevable de ne pas reconnaître que cette prochaine rentrée scolaire nécessite du temps de concertation et de préparation des équipes pédagogiques... Et ce pour la réussite de tous les élèves en mettant tout en œuvre pour l'amélioration des conditions de travail des personnels. Nous demandons aussi que l'on ne renoue pas avec une logique délétère de rattrapage mais que l'on prépare l'année 2021-2022 en termes de reconstruction. Nous demandons que le ministère ne prépare pas seulement une rentrée "normale", à pleine jauge comme si l'on pouvait avoir la certitude que l'épidémie sera totalement éteinte. Pour le Sgen-CFDT, il est indispensable de préparer la situation, dont la probabilité est loin d'être nulle, qu'il y aura encore des fermetures de classe, la nécessité de jauges au moins à certaines périodes. Pour donner du sens au parcours de formation des élèves à l'échelle de trois années scolaires marquées par l'épidémie, il faut construire les aménagements pédagogiques. Des concertations devaient avoir lieu et ont été suspendues avant même d'avoir commencé. Il faut prioriser et donner du sens au travail ?

Nous demandons un collectif budgétaire : absorber de nouvelles suppressions de postes d'enseignants, ne pas se donner les moyens de recruter des personnels sociaux, de santé, de vie scolaire et administratif, c'est la garantie d'un travail en tension, d'une moindre capacité de l'École à accompagner mieux les élèves. Les personnels doivent aussi avoir des perspectives concrètes de reconnaissance de leur travail et de revalorisation des rémunérations et carrières construites dans le cadre du dialogue social.

Enfin, nous voulons attirer votre attention sur les masters MEEF. Les remontées du terrain sont inquiétantes : le nombre de propositions d'alternance est faible (y compris par rapport au nombre de postes mis au concours), voire inexistant, en particulier pour les futurs CPE (académies de Nantes, de Dijon...). D'autre part, dans la grande majorité des cas, les rectorats ont choisi une alternance sur la dernière année du master (S3 et S4), au risque de mettre en péril la préparation du concours pour les alternants des MEEF. Ainsi, le passage du concours en fin de M2 qui devait permettre une véritable professionnalisation de la formation grâce au développement de

l'apprentissage devrait aboutir à l'effet inverse, à cause d'un nombre insuffisant de postes et d'une organisation contreproductive de cette alternance, faisant de cette réforme une réforme ratée. Le Sgen-CFDT avait pourtant tôt alerté sur ce risque.